

Juin 2021

Rapport d'Activité

décembre 2020

–
juin 2021

A S S E D E L



**Association Européenne
pour la Défense des Droits et des Libertés**

TABLE DES MATIÈRES

1 Introduction Objectifs de l'ASSEDEL

2 Fonctionnement Interne

3 Divisions et Sections

- Groupe de rédaction
- Groupe chargé de la soumission des rapports auprès des institutions

4 Divisions et Sections

- Pôle juridique
 - L'initiative de l'assistance juridique

5 Divisions et Sections

- Pôle juridique
 - Accompagnement pour les immigrés

6 Divisions et Sections

- Département relations publiques
- Division technique

7 Points Forts du Premier Semestre

- Rapport soumis au Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

8 Points Forts du Premier Semestre

- L'organisation d'un webinaire avec M. Pierre Micheletti
- L'organisation d'un webinaire avec M. Eser Karakas

9 Points Forts du Premier Semestre

- Un exemple à nos articles d'opinion/ d'analyse
- Le lancement du projet de l'assistance juridique devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme et pour les plaintes individuelles devant les comités de l'ONU

10 Points Forts du Premier Semestre

- Un exemple de nos travaux de sensibilisation : Les Ouïghours

11 Points Forts du Premier Semestre

- Liberté d'opinion et d'expression - importance des efforts pour contrecarrer la désinformation en ligne
- Rapport soumis au rapporteur spéciale de l'ONU concernant la situation des défenseurs des droits de l'Homme

12 Points Forts du Premier Semestre

- Projet d'Accompagnement pour les Droits des Immigrées (PADI)

13 ASSEDEL avec les Chiffres



Introduction

Le présent rapport d'activité couvre la période de 8 mois depuis la création de l'ASSEDEL et il a pour but de synthétiser les activités et les accomplissements de celle-ci pendant le premier semestre de l'année 2021.

Objectifs de l'ASSEDEL

Comme il a été précisé dans l'article 3 de ses statuts, l'Association Européenne pour la Défense des Droits et des Libertés vise à aider, soutenir et appuyer les victimes de violations de droits de l'Homme. À cet effet, L'ASSEDEL soumet des rapports aux organisations internationales, informe le public et publie des articles d'opinion sur les violations des droits de l'Homme et les problèmes humanitaires tels que l'immigration, la pauvreté, la famine et les conflits armés du monde entier. L'ASSEDEL ne poursuit pas un but lucratif dans la réalisation de ses projets. Eu égard au lieu d'exercice de ses activités qui est à Strasbourg, l'ASSEDEL contribue activement aux délibérations des institutions du Conseil de l'Europe ainsi que les organes et les comités des droits de l'Homme au sein de l'ONU.

Fonctionnement Interne

Depuis l'assemblée générale du 4 Janvier 2021, l'Association est présidée par Madame Zuleyha DALYAN. Conformément à l'article 7 de ses statuts, première assemblée générale annuelle se tiendra au cours du mois de septembre de 2021. L'information et l'implication de l'ensemble des membres ainsi que la concertation interne sur les orientations de l'association sont assurées, jusqu'à l'assemblée générale, de plusieurs manières :

L'ensemble de ses membres sont invitées à une réunion le dernier samedi de chaque mois. Au cours de ces réunions mensuelles, toutes les divisions présentent leurs activités au reste des membres de l'association et les tiennent informées sur les projets pour le mois suivant.

Entre les deux réunions mensuelles chaque division organise leur propre réunion interne afin de faire le point sur les missions en cours, d'échanger sur les questions concernant les missions à leur charge et de décider l'opportunité d'entreprendre les nouvelles activités.

Divisions et Sections

Groupe de rédaction

Cette équipe publie des articles d'opinion sur les sujets d'actualité et contribue à l'information du public. Ces articles portent sur les problèmes, défis ou phénomènes sociaux, politiques, culturels auxquels est confrontée la société contemporaine. Si les membres du groupe de rédaction publient régulièrement des articles d'opinion et d'analyse, ils recourent également aux étudiants et universitaires établies dans des différents pays. En permettant tout aussi aux volontaires qui ont peu d'expérience en la matière, l'ASSEDEL constitue une plateforme de publication sur laquelle ils peuvent faire apparaître leurs opinions et favoriser ainsi la contribution active des citoyens européens aux questions d'actualités et promeut les idées humanistes et les valeurs européennes.

Groupe chargé de la soumission des rapports auprès des institutions

Conformément à ses objectifs, l'ASSEDEL soumet des rapports auprès du Conseil de l'Europe, des institutions européennes et enfin auprès des comités concernés de l'ONU. Ces rapports attirent l'attention des institutions sur les violations par les États partis des droits de l'Homme protégé dans les conventions. L'ASSEDEL soumet également des observations en qualité de tierce partie devant diverses organisations, cours et autres mécanismes judiciaires internationaux.

Pôle juridique

L'initiative de l'assistance juridique

La première mission de cette division est de soutenir plus concrètement les victimes de violations des droits humains par le biais d'une initiative de l'assistance juridique. Cette initiative a pour but de contribuer à la justiciabilité des violations des droits humains devant la Cour européenne des droits de l'Homme et les mécanismes onusiens sur les droits humains. L'assistance juridique aux victimes de violations des droits humains revêt d'autant plus d'importance que l'on sait que dans certains pays les avocats et les défenseurs des droits humains sont systématiquement poursuivis et emprisonnés en raison de leur activité.

Une autre raison qui rend cette initiative particulièrement nécessaire, c'est le faible taux de recevabilité des affaires devant les instances internationales notamment devant la Cour Européenne des droits de l'Homme. Le pôle juridique de l'ASSEDEL

visé à apporter une assistance technique aux praticiens du droit pour que leurs demandes en substance puissent aboutir et que les affaires puissent être présentées en respectant les règles spécifiques propres à ces instances.

Grâce à ce mécanisme, l'ASSEDEL fournit un accompagnement et un soutien aux victimes et aux praticiens du droit, afin de garantir un accès effectif aux voies de recours. ASSEDEL s'engage également à représenter les victimes devant les mécanismes internationaux susmentionnés à leur demande.

En ce sens, l'ASSEDEL entend apporter son soutien pour les affaires pilotes en ce qui concernent les violations systématiques des droits humains. Pour les prochains mois, L'ASSEDEL a choisi les affaires concernant « l'abus des lois antiterroristes et violations systématiques liées à l'état d'urgence en Turquie », comme affaires prioritaires à apporter son soutien.

Pôle juridique

Accompagnement pour les immigrés

Dans le cadre des activités du pôle juridique de l'association il existe deuxièmement un service d'accompagnement pour les personnes réfugiées, demandeur d'asile et immigrés, dans leurs démarches administratives en France. Même si les associations comme GISTI et CIMADE exercent leurs activités dans ce domaine et proposent un service équivalent à ce que l'ASSEDEL entend à proposer, cette initiative a pour objectif d'étendre ce genre d'accompagnement aux immigrés venant également d'autres régions. Le pôle juridique entretiendra les relations nécessaires et prendra des initiatives afin de collaborer avec les associations qui sont actives sur le territoire français.

THE
OF COUNTRY
S TO THE
SESSION OF
TED NATIONS
RIGHTS
E



UNI
HUA
OFFICE

Département relations publiques

Ce département est chargé de mettre en œuvre des campagnes de communication en externe via les réseaux sociaux et éventuellement d'entrer en contact avec les médias afin d'augmenter la visibilité et l'influence des activités de l'association aux yeux de la population. De cette façon, ceux qui ont besoin des services de l'association pourront en faire connaissance et contacter l'association à cet effet.

Il met également en œuvre des événements, des rapports et des interventions de l'association à destination de la presse et du public pour développer la notoriété de l'association et d'augmenter l'influence de ces contributions auprès des institutions internationales. C'est ce département qui définit la stratégie de communication en choisissant les canaux appropriés.

Les outils de réseaux sociaux, tels que, Instagram, Twitter, Facebook, YouTube et la rubrique « l'actualité » de la site internet de l'association sont activement utilisés par ce département dans le but de la promotion des activités de l'association.

Division technique

Cette division est responsable du bon fonctionnement du site internet de l'association et se charge de l'aspect technique des séminaires en ligne organisés par l'association.

En concertation avec le département « relations publiques », la division technique assure la réalisation graphique et visuelle du site internet de l'association, des articles et des contenus publiés sur le site et sur les réseaux sociaux en vue de rendre ces supports les plus attractifs possible.

Points Forts Du Premier Semestre

Rapport soumis au Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

GREVIO est l'organe spécialisé indépendant qui est chargé de veiller à la mise en œuvre, par les Parties, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. GREVIO publie des rapports dans lesquels il évalue les mesures d'ordre législatif et autres prises par les Parties pour donner effet aux dispositions de la Convention.

L'ASSEDEL a déposé ses observations à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, le 08/03/2021 afin d'attirer l'attention du GREVIO aux violations des droits fondamentaux protégés dans la Convention.

Féminicide, torture psychologique subie par les femmes par le biais de contrainte ou de menace sont des sujets sur lesquels ce rapport attire l'attention.



L'organisation d'un webinaire avec M. Pierre Micheletti

L'un des objectifs de l'ASSEDEL, c'est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté européenne active au sein de la vie étudiante, lancer des débats sur les sujets européens et humanitaires et d'entreprendre travaux traitant des problèmes, des défis auxquels est confrontés la société contemporaine.

En ce sens l'ASSEDEL a organisé un webinaire en direct intitulé « Quels sont les enjeux de l'aide humanitaire : enjeux contemporains » le mardi 8 juin 2021 à 19h30 avec M. Pierre MICHELETTI

M. Micheletti est un spécialiste des questions humanitaires internationales et il enseigne au Sciences Po Grenoble. Il préside actuellement une organisation humanitaire, l'Action Contre la Faim/ACF.

L'organisation d'un webinaire avec M. Eser Karakas

Un autre séminaire en ligne organisé par l'ASSEDEL au cours de ce premier semestre était consacré au sujet de la liberté de religion et de conscience et le rôle des institutions publiques.

Eser Karakas, professeur à l'Université de Strasbourg, est intervenu lors de ce webinaire organisé par l'ASSEDEL en collaboration avec le collectif DDH, le 10 décembre 2020.

ASSEDEL ORGA
UN WEBINAIRE

QUELS S
LES ENJ
DE L'AID
HUMANIT
ENJEUX
CONTEM

■ Un exemple à nos articles d'opinion/ d'analyse

En vue de promouvoir les idées humanistes, l'ASSEDEL encourage la publication des articles d'opinion et d'analyse en cohérence avec sa mission et ses objectifs. Les étudiants, les professeurs, les spécialistes qui se trouvent dans des pays différents peuvent publier leurs articles. Cette plateforme permet d'accéder aux opinions des auteurs issus des différentes cultures.

L'article intitulé « Les droits de l'Homme après Trump : Biden peut-il réparer les torts ? » constitue l'un des exemples de ces publications. L'article a pour sujet, les questions relatives aux droits de l'Homme aux États-Unis d'Amérique et port sur la question de savoir si le déclin rapide des droits de l'Homme entraîné par la présidence du Trump pourrait être réparé par le nouveau président, Joe Biden qui est devenu l'espoir pour les questions humanitaires et environnementales.

■ Le lancement du projet de l'assistance juridique devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme et pour les plaintes individuelles devant les comités de l'ONU

Ce projet a été lancé vers la fin du premier semestre depuis la création de l'association et il a pour but de favoriser la justiciabilité des violations des droits humains protégés par les conventions. Ce projet s'inscrit dans les activités du pôle juridique de l'ASSEDEL. Depuis son lancement, première affaire choisie sous ce projet concerne « l'abus des lois antiterroristes et violations systématiques liées à l'état d'urgence en Turquie » et l'ASSEDEL s'engage à représenter les victimes devant la CEDH pour cette affaire qui concerne plusieurs personnes affectées.

■ Un exemple de nos travaux de sensibilization : Les Ouïghours

Dans le cadre des activités de sensibilisation et de publication des articles, l'ASSEDEL attire l'attention aux viols systématiques, torture et abus sexuelles contre les minorités musulmanes Ouïghours dans les camps de rétentions en Chine. Le traitement inhumain et dégradant de ces minorités par le gouvernement de Xin Jinping dans des camps dits de "rééducation", dont le nombre dépasse le millier dans la région et ne cesse de croître. Selon les estimations il peut y avoir jusqu'à 3 millions d'Ouïghours et d'autres minorités dans les camps de concentration du Xinjiang. Lorsque l'une des pires violations des droits humanitaires d'histoire contemporaine est en train de se réaliser, en tant qu'association de la défense des droits et des libertés, l'ASSEDEL continuera à poursuivre cette situation et à prendre toutes les initiatives nécessaires afin d'attirer l'attention des organisations internationales et des États.

Liberté d'opinion et d'expression – importance des efforts pour contrecarrer la désinformation en ligne

Répondant à l'appel du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression à informer le rapport thématique annuel de la 47^e session du Conseil des droits de l'Homme en juin 2021, l'ASSEDEL a présenté ses réponses aux questions suivantes ;

« Quelles mesures législatives, administratives, politiques, réglementaires ou autres les gouvernements ont-ils prises pour lutter contre la désinformation en ligne et hors ligne ? »

« Veuillez partager des informations sur les mesures de lutte contre la désinformation qui, selon vous, ont aggravé ou conduit à des violations des droits de l'Homme, en particulier le droit à la liberté d'opinion et d'expression. »

Rapport soumis au rapporteur spéciale de l'ONU concernant la situation des défenseurs des droits de l'Homme

Répondant à l'appel de la Rapporteur spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme à fournir des contributions pour alimenter ses études thématiques qui seront présentées au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies lors de la session de mars et à l'Assemblée générale des Nations unies en octobre, l'ASSEDEL a apporté ses observations pour les questions adressées. Le rapport présente notamment les identités défenseur(s) des droits humains en détention provisoire et/ou de détention administrative dans leur pays, et propose des mesures pour empêcher la détention arbitraire des défenseurs des droits de l'Homme à cause de leurs activités en faveur des droits humains.



Projet d'Accompagnement pour les Droits des Immigrées (PADI)

L'ASSEDEL propose des services d'accompagnement pour les personnes réfugiées, demandeur d'asile et immigrés, dans leurs démarches administratives en France. Et dans la mesure du possible, les juristes de notre association interviennent suite à des signalements. Au titre d'exemple récemment, une mère réfugiée a contacté notre association au sujet de sa difficulté pour faire inscrire son enfant à l'école primaire. Effectivement, le maire de la ville où la mère et ses enfants sont hébergés, refusait d'inscrire un enfant qui a 10 ans à l'école primaire, en raison des exigences très formalistes sur la justification de domicile. L'ASSEDEL a intervenu en rappelant que cette pratique administrative n'est pas conforme, à la législation concernée, ni compatible avec les droits à l'instruction de l'enfant. Nous sommes heureux d'entendre que l'enfant a été scolarisé très peu après de notre intervention.



ASSEDEL avec les Chiffres

- 7** Articles d'opinion
- 28** Rapport soumis
- 27** Nombre de membres
- 8** Mois depuis quand l'association est active
- 4** Nombre des stagiaires conventionnés

A S S E D E L



**Association Européenne
pour la Défense des Droits et des Libertés**

**Envoyez-nous un
courriel pour
plus d'informations !**

info@assedel.org